



Assemblée générale

Distr. générale
29 juillet 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 24 b) de l'ordre du jour provisoire

**Activités opérationnelles de développement :
coopération Sud-Sud pour le développement**

L'état de la coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire Général

Résumé

Le présent rapport appelle l'attention sur les facteurs qui déterminent la sensibilisation et l'attention croissantes à la coopération Sud-Sud pour le développement. Il est soumis en réponse à la résolution [67/227](#) dans laquelle l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui présenter un rapport complet sur l'état de la coopération Sud-Sud. Mue par les performances économiques sans précédent des pays du Sud, l'extension rapide de la connectivité électronique et les échanges dynamiques intra-Sud, la coopération Sud-Sud a poursuivi son développement. Maintenir la dynamique d'un Sud en plein essor et axer la coopération Sud-Sud sur la tâche urgente de la lutte contre la pauvreté exigent de mettre en place un soutien multilatéral plus institutionnalisé et plus cohérent améliorant en particulier la capacité de production des pays les moins avancés.



I. Introduction

1. En 2012, les pays en développement représentaient près de la moitié du produit intérieur brut mondial; à l'horizon 2020, la part de la production mondiale de seulement trois d'entre eux (Brésil, Chine et Inde) devrait peser plus lourd que la part totale de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord¹. À l'horizon 2025, le Sud devrait compter 600 millions de ménages gagnant plus de 20 000 dollars par an et totaliser une consommation annuelle de 30 000 milliards de dollars. Toutes les régions du Sud ont connu une croissance durant la plus grave récession jamais subie par le Nord depuis la Grande dépression. Ces réalisations et perspectives sans précédent, combinées avec le développement rapide de la connectivité électronique dans toutes les régions du Sud, révèlent les nouveaux degrés de dynamisme et d'efficacité de la coopération Sud-Sud.

2. Durant la période considérée, la coopération Sud-Sud a progressé sur tous les fronts. Au niveau politique et stratégique, de nouvelles alliances internationales se sont resserrées pour rééquilibrer les forces et réaménager l'architecture existante de la coopération internationale. Les gouvernements des pays en développement ont exprimé leur intention d'assumer de nouvelles responsabilités pour garantir la viabilité économique, sociale, environnementale et politique de la prospérité et de la croissance mondiales. Ils ont à l'occasion de forums régionaux et mondiaux bien indiqué que seule cette ambition plus grande pouvait servir de cadre à l'essor viable du Sud. C'est au niveau régional et interrégional que la coopération Sud-Sud continue de se manifester le plus vigoureusement. Toutefois, on n'a pas encore su donner tout leur potentiel à la coopération Sud-Sud et à son incidence sur les pays les moins avancés.

3. Dans le système des Nations Unies, les États Membres ont débattu de multiples questions de fond, institutionnelles et opérationnelles concernant la coopération Sud-Sud. Ils en ont réaffirmé les principes fondamentaux et les objectifs énoncés dans le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement² ainsi que dans le Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (Résolution 64/222 de l'Assemblée générale, annexe). En rebaptisant le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud « Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud », les États Membres ont affirmé son rôle de coordonnateur à l'échelle du système. Afin de poursuivre l'amélioration de la gouvernance de la coopération Sud-Sud multilatérale, le Groupe des 77 a proposé que le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud soit rebaptisé Commission pour la coopération Sud-Sud. En prenant note du cadre des directives opérationnelles du Secrétaire général sur le soutien des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, les États Membres ont clairement estimé que tous les organismes, institutions spécialisées, fonds et programmes, y compris les commissions régionales, des Nations Unies devraient procéder à une intégration opérationnelle de la coopération Sud-Sud dans leurs

¹ « Rapport sur le développement de 2013. L'essor du Sud: le progrès humain dans un monde diversifié » (Publication des Nations Unies, Numéro de vente 12.III.B.1).

² « Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement », Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.78.II.A.11 et rectificatif), chap. I.

instruments et activités de programmation et d'action spécifiques à chaque institution.

4. Le présent rapport, qui couvre 2012 et le premier semestre de 2013, s'appuie sur l'examen des documents et informations correspondants communiqués par les organismes et institutions des Nations Unies.

II. État de la coopération Sud-Sud

A. Nouvelle dynamique politique

5. La croissance rapide des pays en développement et leur résistance continue à la crise financière et économique mondiale ont attiré une grande attention sur la coopération Sud-Sud ces dernières années. Le soutien politique à l'efficacité de cette coopération, ainsi que la somme d'informations spécialisées correspondantes, n'ont jamais atteint un tel niveau durant ces trois dernières décennies. La coopération Sud-Sud elle-même s'est sensiblement développée par sa portée et son contenu.

6. Dans le système des Nations Unies, le Groupe des 77 et la Chine demeurent le principal moteur de la formulation de positions communes du Sud dans les conférences et processus multilatéraux majeurs chargés des multiples questions socioéconomiques couvertes par le Plan d'action de Buenos Aires. En outre, les débats sur les priorités de développement pour l'après-2015 ont souligné la nécessité de renforcer les objectifs du Millénaire pour le développement en les dotant d'un nouveau cadre rendant compte du lien existant entre la paix, la sécurité et le développement. En énonçant les priorités de développement pour l'après 2015, les États africains ont mis en avant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que la nécessité d'éliminer les systèmes permettant l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent qui ont frustré leurs économies d'un montant 10 fois supérieurs à l'aide publique au développement (APD) reçue. La poursuite de la coopération Sud-Sud sur ces questions ajoutera de nouvelles dimensions politiques majeures aux affaires internationales et réorientera les activités opérationnelles conjointes que les pays en développement mènent pour faire avancer le développement durable.

7. Cet engagement a trouvé à ce jour son expression la plus notable en mars 2013 dans la décision, prise lors du cinquième Sommet des BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), de créer la Banque de développement des BRICS, un dispositif de réserve pour imprévus des BRICS et un Conseil des entreprises des BRICS en réponse aux besoins de financements, infrastructures, énergie et télécommunications du Sud. Les mesures visant à renforcer le soutien institutionnel des Nations Unies à la coopération Sud-Sud ont également occupé une place de choix durant les débats du Comité pour la coopération Sud-Sud en 2012. Le Comité de haut niveau a ainsi adopté une décision demandant au Secrétaire général de soumettre des propositions concrètes sur la manière de donner plus de moyens au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud nouvellement rebaptisé.

8. Le lien entre pays développés industrialisés et coopération Sud-Sud est complexe à un moment où ces pays se heurtent à une profonde récession financière et économique. Leurs mesures d'austérité, les réductions des flux de financement du

développement, les dévaluations monétaires et l'érection de nouvelles barrières aux échanges ont contribué à ralentir la croissance de tous les pays émergents. Toutefois, la coopération triangulaire a été soutenue et continue de jouer de multiples rôles précieux, en particulier dans le soutien aux pôles et réseaux de connaissances. L'émergence de plusieurs pays en développement comme moteurs de l'aide au développement a conduit les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à étudier et débattre des concepts, définitions, cadres d'orientation et fourchettes d'évaluation pour la coopération Sud-Sud, en vue de formuler une norme commune régissant l'efficacité de l'aide pour les fournisseurs du Nord et du Sud de l'aide au développement. Les principaux pourvoyeurs de l'aide au développement Sud-Sud ont reconnu la nécessité d'améliorer la transparence et l'efficacité de la coopération Sud-Sud entre eux tout en affirmant que la coopération Sud-Sud constitue un partenariat fondé sur la solidarité, l'égalité, le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures et l'intérêt mutuel. Ces principes diffèrent de ceux régissant l'action menée pour accroître l'efficacité de l'aide et des règles et normes s'appliquant à la fourniture et à l'évaluation de l'aide Nord-Sud instituées par le Comité d'aide au développement. Cette divergence a été débattue lors de la Conférence des prestataires du Sud de la coopération au service du développement réunie à New Delhi en avril 2013 par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Gouvernement de l'Inde avec la participation des délégués d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

9. Les délégués de la Conférence ont signalé que ces distinctions et le refus de paramètres communs tenaient au déficit de confiance dans les relations Nord-Sud et à la crainte de voir toutes normes décidées aboutir à une évaluation injuste. Ils ont toutefois estimé nécessaire d'adopter une approche proactive des questions soulevées. Les délégués ont insisté sur la nécessité d'obtenir de meilleures données sur la coopération Sud-Sud, des mécanismes d'évaluation plus solides par région et par pays, ainsi qu'un nouveau cadre institutionnel sans exclusion en vue d'ancrer la coordination des stratégies, orientations et activités sur la coopération Sud-Sud.

B. Réalisations et questions économiques

10. C'est le secteur économique qui a manifesté le plus grand dynamisme. Dans un contexte de récession et de faible croissance dans les pays industrialisés, les économies des pays en développement ont poursuivi leur croissance, quoiqu'à un rythme plus faible que durant les années antérieures. Malgré le ralentissement économique, les échanges Sud-Sud ont atteint des niveaux sans précédent. Les échanges intra-Sud de marchandises et de produits manufacturés sont à des niveaux historiques et dépassent les exportations correspondantes à destination du Nord. En 2011, quelque 56 % des exportations provenant des pays en développement étaient destinées à d'autres pays en développement³. Sans même compter la Chine, les échanges Sud-Sud ont augmenté à un rythme moyen de 17,5 % par an au cours de la décennie écoulée, les échanges d'articles manufacturés se développant aussi rapidement que les échanges de produits de base. La part des produits manufacturés les plus exportés provenant des pays en développement, notamment l'équipement

³ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « South-South Trade Monitor », n° 2 (Juillet 2013).

informatique, les pièces de matériel de télécommunications, les valves, les tubes, les diodes, les transistors et les pièces et accessoires de matériel de bureau, a représenté plus de 60 % du total mondial pour 2010 et 2011⁴. Ce chiffre a constitué un gain de plus de 30 points de pourcentage comparé à 1995 et 1996. La construction navale a correspondu à la hausse la plus rapide en part des exportations pour les économies en développement. En 2010 et 2011, la part des navires et structures flottantes, notamment les navires de croisière et les cargos, péniches et autres bateaux, construits dans les pays en développement est passée à 64,7 % du total mondial, soit une hausse de 37,4 points de pourcentage par rapport à 1995 et 1996. La Chine, la République de Corée et l'Inde en ont été les premiers exportateurs nets. Les principaux pays de destination ont été la Chine, Singapour et Hong Kong (Chine) ainsi que les pays de libre immatriculation, comme le Libéria, les Îles Marshall et Panama.

11. Le financement est un autre domaine de coopération Sud-Sud qui affiche un dynamisme considérable. Les pays en développement fournissent désormais 33 % des investissements mondiaux et devraient, selon les estimations de la Banque mondiale, représenter plus de la moitié du stock de capital total à l'horizon 2030⁵. En 2012, l'investissement direct étranger (IDE) mondial a baissé de 18 %, alors que les flux vers les pays les moins avancés ont augmenté de 20 % à un niveau record de 26 milliards de dollars. Les pays en développement sans littoral ont bien résisté à la crise et deux petits États insulaires en développement riches en ressources ont reçu d'importants financements. Les flux d'investissement vers l'Afrique et l'Amérique du Sud ont également défié la tendance mondiale à l'inverse de ceux destinés à l'Asie. Les flux d'investissement Sud-Sud ont dominé dans les pays en développement sans littoral, et la part de projets d'investissement dans de nouvelles capacités de production provenant des économies en développement est passée de 41 % des projets totaux en 2011 à 66 % en 2012. Toutefois, toutes ces hausses de financement ont concerné les mines, les puits de pétrole et les infrastructures nécessaires pour exporter les minéraux extraits; les investissements Sud-Sud n'ont pas rompu avec le modèle établi Nord-Sud.

12. L'initiative économique la plus importante liée à la coopération Sud-Sud durant la période considérée est peut-être celle qui a résulté du dialogue africain cherchant à définir les priorités de développement pour l'après-2015. Cette initiative a associé des parlementaires et des représentants de la société civile, des médias, du monde universitaire et du secteur privé, qui, à la suite d'une série de réunions préparatoires de la Consultation thématique mondiale sur la gouvernance et les priorités de développement pour l'après-2015, ont fait une déclaration au Parlement panafricain à Johannesburg, en Afrique du Sud, où ils ont signalé que le programme de développement pour l'après-2015 constitue l'occasion de façonner une vision du développement qui soit intégrée, inscrite dans la politique économique et répondant aux impératifs de transformation politique, sociale, économique et écologique auxquels les pays et régions doivent faire face. Réaffirmant que l'on ne saurait trop souligner l'importance d'une architecture de développement mondiale propice, la déclaration en a également appelé aux réformes ou à la création de dispositifs et institutions de gouvernance mondiale favorisant un environnement de

⁴ « World Investment Report 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development » (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.13.II.D.5).

⁵ Banque mondiale, « *Global Development Horizons: Capital for the Future: Saving and Investment in an Interdependent World* », (Washington, D.C., 2013).

transformation économique et de gouvernance démocratique en Afrique. Cette mesure exigerait que le développement réponde aux besoins des populations et que les ressources publiques soient employées pour le bien public. À cette fin, l'architecture de développement pour l'après 2015 nécessiterait, entre autres, d'assurer l'existence d'un système financier mondial stable, résilient et viable, et propice à l'investissement productif et au transfert des ressources des pays riches vers les pays pauvres et non le contraire. Afin de répondre aux besoins de développement de l'Afrique, ce système doit s'attaquer aux paradis fiscaux et juridictions secrètes qui facilitent l'évasion fiscale et la fuite illicite de capitaux et qui affectent les mécanismes de fixation des prix privant l'Afrique du bénéfice des chaînes de valorisation. La déclaration a souligné la nécessité pour le cadre de développement pour l'après-2015 de faire obligation aux États d'échanger l'information sur la propriété effective des comptes bancaires et actifs financiers en vue d'empêcher le secret dans les opérations bancaires et financières, lequel secret compromet l'intégrité des institutions en facilitant la corruption et en sapant la morale fiscale. La déclaration a eu un écho considérable, plusieurs études ayant dernièrement souligné l'ampleur de l'hémorragie des ressources dont pâtissent les pays en développement. Selon une estimation, entre 2001 et 2010, les pays en développement ont perdu quelque 9 100 milliards de dollars en virements illicites provenant de leurs économies⁶. On estime que plus du quart de toute la richesse des ménages d'Amérique latine et près du tiers de la richesse totale des pays du Moyen-Orient et d'Afrique sont détenus dans des comptes offshore⁷.

C. Questions et interactions sociales

13. Une évolution démographique massive correspond au contexte social de l'ensemble de la coopération Sud-Sud. La population mondiale devrait passer de l'actuel chiffre de 7 milliards à 10,1 milliards d'ici la fin du XXI^e siècle, 58 pays à fort taux de fécondité concentrant près de la totalité de cette croissance, notamment de grands pays comme le Nigéria, le Pakistan et les Philippines, ainsi que tous les pays plus petits du groupe des pays les moins avancés de l'Afrique subsaharienne. Leur population, qui, avec le reste de l'Asie du Sud, correspond aux groupes les plus pauvres du monde, va plus que tripler à l'horizon 2100, passant de 1,2 milliard à 4,2 milliards. Dans le même temps, les populations du Brésil, de la Chine, de la République islamique d'Iran, de la Thaïlande et du Viet Nam, soit aujourd'hui l'essentiel de la population du groupe des pays à faible taux de fécondité, auront culminé, à l'instar de celles du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Indonésie et du Mexique, qui sont les pays les plus peuplés au sein du groupe de pays à taux de fécondité intermédiaire.

14. Ces tendances ont commencé à mettre la coopération Sud-Sud aux prises avec une augmentation massive de la population jeune en Afrique et à confronter l'essentiel de l'Asie et de l'Amérique latine avec une augmentation spectaculaire de la proportion des personnes âgées au sein de leurs populations. Combinées avec les taux distincts de croissance économique prévus pour le Nord et le Sud, ces tendances démographiques devraient conduire à une réorganisation complète de

⁶ Dev Kar et Sarah Freitas, « Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2001-2010 », Global Financial Integrity (décembre 2012).

⁷ Boston Consulting Group, « Global Wealth 2011: Shaping a New Tomorrow: How to Capitalize on the Momentum of Change » (Boston, mai 2011).

l'économie mondiale et poser toute une série de nouveaux problèmes à la coopération Sud-Sud. Afin d'engranger un dividende démographique, l'initiative conjointe en faveur de l'emploi des jeunes de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a été lancée en avril 2013 pour aider les pays africains à affronter les taux croissants du chômage des jeunes, une nécessité pour la croissance économique durable. Le rapport « Global Development Horizons » de 2012 de la Banque mondiale a prévu un nouveau degré d'intégration des flux et stocks d'investissement de ce qui y est décrit comme un « troisième âge de la mondialisation financière ». La Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement ont prévu la nécessité de modifier le modèle actuel des flux d'investissement entre leurs deux régions et commencé à collaborer au plus haut niveau pour y procéder.

15. La coopération Sud-Sud est également essentielle pour relever les enjeux du tourisme, désormais socle de la plus grande industrie du monde. En 2012, le nombre de visiteurs au niveau international a atteint un record de 1 035 milliard, dont 539,8 millions vers l'Europe; 236,4 millions vers la région Asie-Pacifique; 171,5 millions vers les Amériques; 31,7 millions vers le Moyen-Orient; 30,8 millions vers l'Afrique; et 25 millions vers les autres régions. Les marchés émergents enregistrent la hausse la plus rapide des flux de touristes aussi bien à l'arrivée qu'au départ, et la coopération Sud-Sud contribue toujours plus à mettre en place et améliorer les infrastructures et services de tourisme. Au niveau le plus fondamental, cette coopération suppose d'échanger l'information et les données, en particulier pour garantir cohérence et la coordination et aider à la présentation d'exposés auprès des agences de voyage en dehors de la région. À un niveau plus élaboré, la coopération fait intervenir des systèmes partagés de commercialisation, ventes et réservations. La coopération Sud-Sud a mis du temps à intensifier son action dans la plupart des régions du Sud pour créer des compagnies aériennes et des chaînes hôtelières à l'échelon régional.

16. La migration constitue un autre facteur social majeur, objet d'une attention croissante de la part des décideurs et spécialistes de la coopération Sud-Sud. Le monde aujourd'hui compte plus de 215 millions de migrants internationaux et plus de 700 millions de migrants internes. Les régimes applicables à ceux-ci et leur situation ont reçu une attention internationale croissante, tout dernièrement lors de la Global Thematic Consultation on Population Dynamics, tenue à Dhaka en mars 2013. Un volet des négociations portait sur la mobilisation des diasporas en faveur du développement via la mise à profit de leurs compétences techniques au bénéfice de leur pays d'origine et l'orientation des transferts de fonds vers le financement du développement. Les transferts de fonds officiellement enregistrés à destination des pays en développement ont atteint, estime-t-on, 401 milliards de dollars en 2012, soit une hausse de 5,3 % par rapport à 2011⁸. Les transferts de fonds devraient croître en rythme annuel moyen de 8,8 % sur la période 2013-2015, pour atteindre environ 515 milliards de dollars en 2015. Ces flux sont désormais plus importants que toute autre forme de financement étranger à destination des pays en développement.

17. Le commerce des produits culturels et la mobilisation d'une culture commune à l'appui du développement durable constituent des domaines potentiellement

⁸ Banque mondiale, « Migration and Development Brief 20 » (avril 2013).

fructueux de la coopération Sud-Sud sans avoir toutefois suscité une grande attention de la part des décideurs. Promouvoir l'égalité des sexes, l'équité et la participation populaire à la gouvernance démocratique sont des domaines de coopération Sud-Sud majeurs, conduits principalement via la société civile. À l'occasion d'une enquête récente, les représentants africains des organisations de la société civile ont évalué la coopération Sud-Sud entre les puissances émergentes et l'Afrique. Ils ont dit craindre que la coopération Sud-Sud non assortie de conditions conforte le pouvoir d'élites politiques ainsi soustraites à tout contrôle aux dépens des réformes démocratiques nécessaires au continent, mais ils ont salué la participation prompte et efficiente des puissances émergentes aux infrastructures de base, transferts de technologies, télécommunications et accès à l'obtention de bourses⁹.

D. Environnement et changements climatiques

18. Les crises environnementales mondiales, en particulier les sécheresses prolongées et les événements météorologiques de plus en plus graves liés au réchauffement planétaire, sont une source de préoccupations croissantes pour les pays en développement. La période considérée a vu d'intenses consultations et initiatives de coopération régionales et interrégionales en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, peut-être unique événement récent d'importance capitale pour la coopération Sud-Sud. Le document final de la Conférence, intitulé « L'avenir que nous voulons », (Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe) a été le produit d'intenses discussions et négociations au sein et entre les régions du Sud. Le document offre une définition complète de l'action multilatérale à adopter à l'avenir et considère l'élimination de la pauvreté comme préalable indispensable au développement durable et comme enjeu suprême. Dans ce document, les États ont réaffirmé leur attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'au plein respect du droit international et à l'importance de la liberté, de la paix et de la sécurité, et ont promis d'observer tous les droits de l'homme et plus généralement de s'engager en faveur de sociétés justes et démocratiques aux fins du développement. Lors de la Conférence, les États ont prôné un cadre institutionnel refondu pour le développement durable qui permette de relever de manière cohérente et efficace les défis présents et futurs, d'intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement selon une approche équilibrée et qui soit sans exclusion, transparent et effectif. Ils ont également décidé de créer un forum politique de haut niveau en proposant de l'investir d'un mandat couvrant les fonctions d'examen des politiques assumées par le Conseil économique et social, voire d'étendre à terme ses attributions à celles d'un conseil de sécurité du développement durable. Les participants à la Conférence ont demandé à l'Assemblée générale d'engager la formulation d'un accord sur un cadre d'objectifs de développement durable définis succinctement en vue de prendre en compte les objectifs du développement pour l'après 2015.

⁹ Sarah Vaes et Huib Huyse, « New Voices on South-South Cooperation between Emerging Powers and Africa: African Civil Society Perspectives », HIVA Research Institute for Work and Society (Louvain, Belgique, 2013).

E. Pays les moins avancés

19. À une époque de crises alimentaires, énergétiques et financières récurrentes, la coopération Sud-Sud figure au nombre des rares aspects positifs de la vie économique des 48 pays les moins avancés. Les transferts de fonds provenant des travailleurs expatriés, dont 80 % vivent dans d'autres pays en développement, ont poursuivi leur hausse durant une période de stagnation économique générale. La plupart des autres indices ont révélé la stagnation des pays de ce groupe. Ainsi que l'ont fait observer les participants à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, organisée à Istanbul, en Turquie, en 2011, lors de l'adoption de son Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020¹⁰, une évaluation basée sur une analyse des faits de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 confirme qu'il est nécessaire d'adopter une approche plus stratégique, globale et soutenue, fondée sur des engagements à la fois ambitieux, ciblés et réalistes si l'on veut que se produise dans les pays les moins avancés une transformation structurelle.

20. Les pays les moins avancés sont parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques, et un effort concerté au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques vise à améliorer leur planification de l'adaptation nationale et à introduire des programmes d'action spécifiques à chaque pays. Le Groupe spécial d'experts sur la mise en œuvre de mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés prévues dans l'Action 21 joue un rôle consultatif; le Portail des pays les moins avancés fournit des liens vers l'information et les analyses pertinentes; et le Fonds d'affectation spéciale pour les pays les moins avancés apporte son soutien à l'action menée. Plusieurs ateliers et séminaires ont été organisés durant la période considérée, le plus récent étant une exposition tenue à Bonn, en Allemagne, en juin 2013, sur le processus du plan d'adaptation nationale. Un autre grand problème examiné est l'exode des talents et des compétences hors des pays les moins avancés, principalement vers les pays développés où résident à présent près des deux tiers des émigrants originaires des pays les moins avancés, l'essentiel du tiers restant résidant dans les pays en développement exportateurs de pétrole. Des projets sont en cours qui visent à associer cette diaspora à l'accélération du développement des pays les moins avancés. L'obtention en juin 2013 de la part de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'une reconduction sur huit ans de l'accès aux médicaments génériques contre le VIH/sida a constitué la grande avancée de la coopération Sud-Sud pour ces pays. L'exemption initiale, octroyée au titre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), devait venir à expiration en 2016. Le Conseil des ADPIC de l'OMC a accordé la reconduction, statuant sur un recours introduit par Haïti pour le compte de tous les pays les moins avancés.

21. Les pays les moins avancés ont bénéficié d'un niveau record d'investissements durant la période considérée mais un examen plus attentif des statistiques révèle que les flux sont destinés à quelques pays exportateurs de produits minéraux et que 20 des pays les moins avancés ont enregistré une baisse de l'IDE. Toutefois, la coopération Sud-Sud dans la science, la technologie et l'innovation se développe

¹⁰ « Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés », Istanbul, Turquie, 9-13 mai 2011 (A/CONF.219/7), chap. II.

entre pays les moins avancés et pays émergents. Une société pharmaceutique indienne a investi dans l'industrie pharmaceutique de l'Ouganda, tandis que le Brésil apporte un soutien en science et technologie à de nombreux pays africains sous forme d'activités de recherche et d'éducation. En 2011, le Brésil a annoncé des projets d'investissement supérieurs à 2 milliards de dollars visant à apporter une aide financière à 75 000 étudiants africains pour que ceux-ci suivent des études scientifiques et techniques également en Ouganda. Ces efforts font suite au Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020¹⁰ qui privilégie la science, la technologie et l'innovation comme véritables moyens de parvenir au développement des capacités nationales. Le développement durable s'appuyant sur des compétences scientifiques et techniques recèle un potentiel considérable. Exploiter ce potentiel exigera d'encadrer la promotion de la collaboration Sud-Sud en science, technologie et innovation en vue d'échanger des expériences dans la prise de décision et l'accroissement des capacités des secteurs public et privé des pays du Sud pour ce qui est d'adopter une approche productive de la technologie. Il importe également de faciliter le transfert technologique dans les principaux secteurs comme l'agriculture, la santé, les changements climatiques et les énergies renouvelables.

III. Nouveau dynamisme dans la collaboration régionale et interrégionale Sud-Sud

22. Durant la période considérée, l'intégration et la collaboration régionales et interrégionales ont continué de monter considérablement en puissance. Entre 2001 et 2011, l'ensemble des échanges (exportations plus importations) entre les pays africains et les BRIC (Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine) sont passés de 22,9 milliards de dollars à 267,9 milliards de dollars. Durant la même période, le volume total des échanges commerciaux entre pays africains et pays de l'OCDE a augmenté de 189,4 milliards de dollars à 615,2 milliards de dollars. Le volume total des échanges commerciaux entre les BRIC et l'Afrique correspondait à 43,6 % du volume total des échanges commerciaux entre les pays de l'OCDE et l'Afrique¹¹.

23. Les échanges commerciaux bilatéraux entre la Chine et l'Afrique ont constitué le principal moteur de développement des liens commerciaux entre les BRIC et l'Afrique. Entre 2001 and 2011, les échanges entre la Chine et l'Afrique ont augmenté de 10,8 à 166,2 milliards de dollars, la part de la Chine dans les échanges entre les BRIC et l'Afrique étant passée de 47 % à 62 %. Durant la même période, le volume total des échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique a bondi de 5,3 à 63,1 milliards de dollars, la part de l'Inde dans les échanges entre les BRIC et l'Afrique augmentant légèrement de 22,9 % à 23,6 %.

24. Durant la période considérée, les gouvernements et les dirigeants d'entreprises de toutes les régions du Sud ont assisté à de multiples réunions interrégionales et ont organisé de nombreuses visites visant à élargir le cercle des contacts ainsi qu'à explorer les possibilités. La Chine et l'Inde sont apparues comme des partenaires stratégiques pour l'Afrique. Les deux pays ont continué d'organiser des réunions périodiques pour débattre des priorités et perspectives et conclure des accords sur

¹¹ Institut Nord-Sud, « Commerce, investissements et flux d'aide Sud-Sud », Note d'analyse (juillet 2013).

les échanges, l'investissement, le secteur de la fabrication et le BTP. Les principaux accords récemment conclus ont été notamment l'accord de 8 milliards de dollars prévoyant la mise en place par la Chine d'infrastructures de transport en Sierra Leone et l'annonce de la création par l'Inde de 100 institutions chargées du renforcement des capacités dans les pays africains. Des réunions périodiques rassemblant la totalité des membres des groupes régionaux sont devenues parties intégrantes du calendrier international et ont rassemblé les États d'Amérique latine, les États africains, les États arabes et les États d'Asie de l'Est.

25. La communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes ont noué des liens formels avec la Chine et l'Inde, dont les dirigeants ont souvent rendu visite aux pays en développement qui sont d'éventuels partenaires économiques dans les autres régions. Deux grands groupements interrégionaux sont l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (IBAS), d'une part, et les BRICS, d'autre part. L'initiative trilatérale de développement IBAS a été un moteur majeur de la coopération Sud-Sud dans les échanges techniques, culturels, économiques et politiques entre pays en développement des différentes régions. Les trois pays ont noué des partenariats avec plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies pour gérer leur aide. Lors de leur sommet de 2013, organisé en Afrique du Sud, les pays du groupe BRICS ont décidé de mettre en place une Banque de développement et un dispositif de réserve pour imprévus de 100 milliards de dollars afin de faire face à toute éventuelle crise financière dans les pays émergents.

26. L'Union africaine, instance mondiale la plus en avance et la plus complète en matière de coopération Sud-Sud, commémore son cinquantième anniversaire en 2013. Tandis que les délégations de l'Union africaine ont rendu hommage à l'esprit et aux idéaux du panafricanisme et de la renaissance africaine, l'Université panafricaine (Rebaptisée aujourd'hui Université panatlantique) a offert des possibilités pour promouvoir l'innovation, la science, l'esprit d'entreprise, la recherche, le développement social et l'industrialisation dans ses centres d'excellence. Les décisions prises par les participants au Sommet de l'Union africaine illustrent l'étendue des efforts qui continuent de porter le continent vers son avenir qui se dessine. Ces décisions concernent notamment la création de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle et du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques, ainsi que le recentrage de l'action de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur l'aide au programme de transformation de l'Union africaine, la création de l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation, que la Guinée équatoriale doit accueillir, l'institution d'une cour constitutionnelle internationale, l'intégration du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique dans la structure et les processus de l'Union africaine et l'adoption de mesures de réduction de la mortalité et morbidité maternelles, néonatales et infantiles en Afrique.

27. Malgré la portée de ces efforts, de gros obstacles persistent sur la voie du développement africain. En 2010, une étude a indiqué que le continent comptait seulement 204 km de routes par 1 000 km² (dont pas plus du quart est asphalté) et que les réseaux ferroviaires restaient limités dans la plus grande partie des pays et non existants dans treize. La plupart des ports africains étaient limités par la faiblesse des capacités et de l'efficacité opérationnelle. Seul un cinquième de la population africaine avait alors accès à l'électricité (contre la moitié en Asie du Sud et plus des quatre cinquièmes en Amérique latine). En janvier 2012, l'Union africaine a alors adopté un plan de stimulation des échanges intra-africains et de

création d'une zone de libre-échange. Les activités dans sept groupes prioritaires clés ont été énoncées : la politique commerciale, la facilitation du commerce, la capacité productive améliorée, l'infrastructure commerciale renforcée, le financement du commerce accru et plus accessible, une information améliorée sur les échanges et l'intégration des marchés des services de facteurs de production. L'objectif consiste à accroître les échanges intra-africains de 20-25 % à l'horizon 2022.

28. L'action au titre de ce programme est déjà en cours au Kenya, au Rwanda et en Ouganda, qui ont convenu de lever toutes leurs barrières non tarifaires et d'imposer une unique taxe au point d'accès à leur territoire douanier commun. Cela devrait ramener de 18 à 5 le nombre de jours nécessaires pour transporter les marchandises du port kenyan de Mombasa à Malaba en Ouganda. En outre, ces pays ont convenu de construire deux oléoducs pour acheminer le pétrole en provenance du Soudan du Sud et l'Ouganda construira une nouvelle raffinerie. La refonte du système ferroviaire est-africain devrait s'étendre au Rwanda privé de littoral.

29. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique aide à améliorer l'infrastructure commerciale en offrant un cadre stratégique à la coordination et mise sur pied de diverses initiatives d'infrastructures régionales et continentales en matière d'énergie, transport, technologies de l'information et des communications, et ressources en eau transfrontières. Le Programme, totalisant 11 millions de dollars de financement, appuiera jusqu'en 2030 la formulation de politiques servant de base aux arrangements institutionnels, cadres juridiques et mécanismes de financement aux fins de l'application et du suivi des programmes de développement de l'infrastructure. Afin d'aider les pays africains à négocier les opérations commerciales complexes, le Fonds africain de soutien juridique continue de soutenir les pays africains en leur apportant des aides financières en vue de conseils juridiques. Cette initiative s'étend à présent à un total de 48 pays et 6 organisations internationales membres.

30. En 2012, l'Alliance du Pacifique, nouvelle organisation sous-régionale incluant le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou, a été créée en Amérique latine. Les membres de l'Alliance, totalisant un PIB de près de 2 000 milliards de dollars, cherchent à accroître rapidement leurs flux commerciaux et d'investissements mutuels en levant les obstacles à l'activité des entreprises. Aujourd'hui, les échanges intrarégionaux représentent seulement 27 % du volume total des échanges commerciaux en Amérique du Sud et centrale, contre 52 % en Asie. Cette initiative a bénéficié d'un grand intérêt de la part des entreprises, à en juger par la participation de quelque 600 cadres d'entreprise au Forum économique mondial sur l'Amérique latine, tenu à Lima en avril 2013, et par un nombre toujours impressionnant, quoique plus modeste, de participants au sommet de l'Alliance organisé à Cali, en Colombie, en mai 2013. La décision de créer une nouvelle organisation sous-régionale très favorable aux entreprises a été une réponse à la direction politique de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes forte de 33 membres, initiative d'Hugo Chavez, Président de la République bolivarienne du Venezuela aujourd'hui disparu. Créée en 2011, la Communauté est aujourd'hui présidée par une troïka composée du Chili, de Cuba assurant la présidence par intérim et du Costa Rica. Haïti représente la Communauté des Caraïbes au sein de ce Bureau.

31. La réussite la plus viable de la coopération Sud-Sud dans toutes les régions continue d'être l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) composée de 10 membres, qui a joué un rôle majeur pour la stabilité économique et politique de l'essentiel de l'Asie de l'Est et du Sud. À la suite de la crise financière asiatique de 1997, une initiative menée par l'ASEAN a conduit la Chine, le Japon et la République de Corée à se joindre au mécanisme de coopération financière connu sous le nom d'Initiative de Chiang Mai. Désormais multilatérale, l'Initiative est habilitée à accorder des prêts aux pays dotés d'accords bilatéraux d'échanges de devises avec les premiers participants. Des discussions sont en cours qui visent à renforcer l'Initiative via des mesures prudentielles incluant la surveillance de la performance économique des pays et la création d'un système d'alerte avancée. En novembre 2011, à l'occasion du Sommet des pays de l'ASEAN tenu à Bali, les participants ont formulé une proposition ambitieuse pour mettre en place un partenariat économique régional complet conciliant deux anciens projets, à savoir, l'Accord de libre échange est-asiatique, entre l'ASEAN plus la Chine, le Japon et la République de Corée, ou ASEAN+3, et le Partenariat économique global pour l'Asie de l'Est, qui s'étendrait à l'Australie, l'Inde et la Nouvelle-Zélande. Les négociations sur cette proposition ont commencé au début de l'année 2013 et devraient s'achever à la fin 2015.

32. L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) a connu un regain d'espoir en 2012. Pour la première fois de l'histoire, chaque pays de la région avait un gouvernement ayant accédé au pouvoir à l'issue d'une transition pacifique et démocratique. En juillet 2012, le Secrétariat de l'ASACR a organisé une réunion des directeurs de ses 11 centres régionaux, qui y ont présenté une liste exhaustive de recommandations à reprendre dans une étude complète sur le renforcement des mécanismes de l'ASACR.

33. Une réussite de la coopération Sud-Sud sous-régionale retenant peu l'attention est le Forum des îles du Pacifique, qui rassemble les petits pays en développement très disséminés dans la région ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les initiatives prises sous son égide se sont appliquées à recentrer la politique de sécurité sur le bien-être des individus et non sur les États, orientant la région du monde la plus dépendante du pétrole vers l'utilisation d'énergies renouvelables au niveau local, l'autonomisation des femmes, le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques et la promotion du développement sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone. Des réussites exemplaires ont vu le jour, notamment sur les petites îles des Tuvalu, dont les besoins énergétiques aujourd'hui sont entièrement assurés par l'énergie solaire, une énergie supplémentaire étant fournie, lorsque le ciel est couvert, via des générateurs utilisant les noix de coco comme combustible. L'aide à ces initiatives est assurée par le Pacific Solution Exchange, réseau de professionnels et spécialistes communiquant par messagerie Internet, entré en activité en 2009. En septembre 2012, cette communauté a organisé son premier forum annuel.

IV. Aide mondiale à la coopération Sud-Sud

A. Nouvel élan de la coopération triangulaire

34. Les donateurs traditionnels ont continué d'apporter leur soutien aux initiatives associant un ou plusieurs prestataires d'assistance du Sud et un certain nombre de pays du groupe des pays les moins avancés dans les domaines comme le développement durable, la gouvernance économique et le développement des capacités via des accords novateurs de partenariats triangulaires. La sous-région de l'Amérique latine a bénéficié d'une aide importante au développement via des partenariats triangulaires. Les projets et/ou initiatives de développement durable ont reçu une aide majeure de la part de multiples organisations multilatérales et partenaires de développement du Nord. Une aide a été fournie aux projets concernant, entre autres, la conservation et l'utilisation durable des plantes d'origine, le renforcement de la pisciculture rurale et la diversification améliorée de l'apiculture au Paraguay et, dans l'État plurinational de Bolivie, le transfert des meilleures pratiques de pêche viable et un programme intitulé « Amazonie sans feu ». Ces projets ont reçu l'appui de partenaires traditionnels, notamment l'Allemagne, le Canada, l'Italie et le Japon. Depuis 2000, les programmes soutenus par l'Union européenne ont été modelés par les réunions périodiques au sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes. En réponse à la demande, trois priorités de programme ont été établies : cohésion sociale; développement durable et changements climatiques; et promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis 2010, la Facilité d'Investissement pour l'Amérique latine de la Commission européenne a orienté l'aide vers les secteurs stratégiques essentiels. Un vaste réseau de partenaires a participé à des projets conjoints, notamment les gouvernements nationaux, le système judiciaire, les organes délibérants, les collectivités locales, les entreprises privées, les banques et le monde universitaire.

35. L'aide à la coopération triangulaire en Afrique couvre des domaines aussi divers que le renforcement des capacités nationales de la sécurité et la promotion des résultats de la croissance économique et de la gouvernance démocratique du point de vue du développement durable. Toutefois, une aide croissante a été fournie aux initiatives de gouvernance économique visant à développer le secteur privé, encourager le commerce, améliorer la gouvernance économique et promouvoir la croissance durable et sans exclusion. En janvier 2012, la United States Agency for International Development a lancé une action majeure en vue de transférer 30 % de son financement au secteur privé, aux entrepreneurs et aux organisations africaines de la société civile. Cette action s'inscrit dans un effort plus vaste visant à promouvoir le développement mené par le secteur privé et à constituer des partenariats public-privé à fort impact. D'autres initiatives visaient à appuyer les investissements dans les PME africaines. Un engagement de 5 millions de dollars en faveur du Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique a été annoncé au titre des efforts consentis par la United States Agency for International Development pour lever les contraintes sur les petites entreprises, la plupart desquelles luttent sans disposer des ressources voulues. L'aide consentie au titre de l'approche triangulaire a également bénéficié au fonds d'affectation spéciale multidonateurs, créé pour améliorer les modalités de transmission, d'investissement et d'utilisation des transferts de fonds des migrants à destination de l'Afrique en vue d'appuyer le développement des pays d'origine des migrants.

36. La coopération technique triangulaire a continué de profiter à l'amélioration des capacités du Sud. L'Agence japonaise de coopération internationale dispose d'un portefeuille diversifié de programmes d'assistance dans toutes les régions du Sud, couvrant des domaines aussi divers que le Réseau universitaire de l'ASEAN ou le développement d'un type d'habitation résistant aux séismes en El Salvador et au Mexique ou bien encore le renforcement de l'éducation en mathématiques et en sciences en Afrique de l'Ouest, de l'Est, centrale et australe. Son Programme de cocréation des connaissances Asie-Afrique a connu un développement constant au fil des années. Sa Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique, projet déjà ancien associant des phytogénéticiens japonais collaborant avec des scientifiques africains sur divers emplacements en vue de développer des variétés de riz adaptées aux conditions ambiantes, bénéficiera de moyens supplémentaires dans le cadre d'un effort ambitieux de doublement de la production de riz en Afrique subsaharienne à 28 millions de tonnes sur les cinq années suivantes. En Malaisie, son Programme de formation par pays tiers met l'accent sur la consolidation de la paix à l'intention des nations multiculturelles. À sa cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, organisée en juin 2013, le Japon a réaffirmé son aide à la croissance économique de l'Afrique via la stimulation des échanges, des investissements et du développement du secteur privé en combinant des ressources publiques et privées d'un montant de quelque 32 milliards de dollars, dont 18 milliards de dollars au titre de l'APD, au cours des cinq années suivantes.

B. Aide du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire

37. La sensibilisation accrue à l'importance stratégique de la coopération Sud-Sud dans le système des Nations Unies est attestée par la très grande place accordée à ce thème par les États Membres durant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, la soixante-septième session de l'Assemblée générale, l'examen quadriennal complet, la dix-septième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et les discussions en cours sur les priorités de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable.

38. Dans leur déclaration ministérielle de 2012, le Groupe des 77 et la Chine ont réaffirmé que le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud était l'organe de décision multilatéral d'importance cruciale dans le système des Nations Unies permettant d'examiner et évaluer les avancées et aides engrangées par la coopération Sud-Sud, notamment la coopération triangulaire, à l'échelle du monde et du système des Nations Unies, ainsi que de fournir des directives générales sur les orientations futures. Durant la réunion intersessions du Comité de haut niveau, tenue le 4 juin 2013, le Groupe des 77 a proposé que le Comité soit converti en Commission pleinement opérationnelle sur la coopération Sud-Sud. Le Groupe des 77 a également proposé d'ériger le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud au rang de fonds d'affectation spéciale pleinement opérationnel.

39. Durant la période considérée, les États Membres ont également prôné une aide plus systématique et coordonnée à la coopération Sud-Sud dans tout le système des Nations Unies. À cette fin, ils ont rebaptisé le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud « Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud » afin de donner suite aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions du Comité de haut

niveau pour la coopération Sud-Sud correspondantes, ainsi qu'au Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, où les participants ont préconisé une aide plus coordonnée, cohérente et harmonisée à la coopération Sud-Sud et triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies. Lors de la dix-septième session du Comité de haut niveau, organisée en mai 2012, les États Membres ont demandé que le Secrétaire général fournisse des recommandations concrètes tendant au renforcement du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pour en améliorer la réactivité, l'efficacité et l'efficience, et lui permettre d'intégrer la coopération Sud-Sud dans l'ensemble du système des Nations Unies. Lors de la même session, toujours dans le cadre des efforts visant à renforcer l'aide coordonnée à la coopération Sud-Sud fournie par le système des Nations Unies, les États Membres ont pris note du Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire. En 2013, lors de la réunion intersessions du Comité de haut niveau, les États Membres ont demandé aux institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi qu'à leurs fonds, programmes et commissions régionales, d'appliquer les directives à titre expérimental et de rendre compte des enseignements tirés durant le processus.

40. Un certain nombre d'organismes des Nations Unies ont également redoublé d'efforts pour poursuivre l'intégration de la coopération Sud-Sud dans leurs politiques, leurs cadres stratégiques à venir, leurs activités opérationnelles ainsi que leurs budgets. Dans son nouveau plan stratégique pour la période 2014-2017, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a proposé d'inscrire la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au cœur de ses programmes et opérations à l'échelon mondial, régional et national. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans son Plan à moyen terme pour 2014-2017, son Programme de travail et budget 2014-2015 et son cadre stratégique, a décrit la coopération Sud-Sud comme un outil essentiel utilisé pour l'obtention des résultats de l'Organisation. Le Fonds des Nations Unies pour la population, dans son plan stratégique pour 2014-2017, a décrit la coopération Sud-Sud comme une stratégie focale pour l'aide au développement. De même, la coopération Sud-Sud a été mise en avant dans le cadre stratégique pour 2014-2017 des Volontaires des Nations Unies et prise en compte dans le Programme et budget de l'OIT pour 2014-2015, et devait être intégrée dans les programmes à venir de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) via sa stratégie opérationnelle.

41. À l'appui des concertations sur l'action à mener à l'échelle mondiale, les organisations du système des Nations Unies ont organisé un certain nombre de forums, conférences de haut niveau et réunions avec pour objectif de faciliter les débats sur les politiques et l'échange de connaissances, de favoriser l'atteinte d'un consensus et de surveiller le respect des engagements intergouvernementaux en faveur de la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Ces forums de discussion ont inclus la réunion de haut niveau de la FAO sur la lutte contre la faim en Afrique, organisée conjointement avec l'Union africaine et l'Institut Lula en juin 2013. Ce forum a facilité l'échange des bonnes pratiques et des enseignements tirés dans la réduction de la faim entre pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Les participants y sont parvenus à une déclaration conjointe préconisant des mesures unifiées et ciblées de la part de tous les partenaires visant à mettre un terme à la faim et malnutrition en Afrique à

l'horizon 2025, assortie d'une feuille de route énonçant des engagements pour la création de partenariats, la coopération Sud-Sud et la mobilisation de ressources. L'ONUDI a facilité l'organisation d'une table ronde sur la coopération Sud-Sud à l'occasion de la 20^e Conférence des ministres africains de l'industrie, qui a contribué à mieux faire connaître et prendre en compte la coopération Sud-Sud dans la déclaration de la Conférence. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a organisé deux réunions interrégionales sur la coopération Sud-Sud pour débattre des questions concernant la gouvernance de la propriété intellectuelle, les ressources génétiques, le droit d'auteur, les brevets et les marques de commerce. Les réunions ont facilité l'échange des expériences sur ces questions entre pays en développement et pays les moins avancés, et ont permis de repérer d'éventuels domaines de collaboration future entre les deux groupes. En mai 2013, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a rassemblé les cinq commissions régionales des Nations Unies pour travailler collectivement à l'identification et à la promotion des bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud. Cette collaboration interrégionale inclut par exemple le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, qui offre un cadre à la promotion de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en Asie centrale. Administré par la Commission économique pour l'Europe et la CESAP, le Programme s'étend à sept pays de la région¹². La coopération Sud-Sud a occupé une place de choix durant les réunions organisées récemment par le Département des affaires économiques et sociales à Addis-Abeba, New Delhi et Vienne en prévision du Forum pour la coopération en matière de développement de 2014.

42. Outre leur rôle de rassembleur, les institutions spécialisées, ainsi que les fonds et programmes des Nations Unies, ont forgé des partenariats pour intensifier la coopération Sud-Sud dans leurs domaines de compétence. Le PNUD a continué de nouer des partenariats stratégiques avec les pays émergents et de créer des centres de mise en commun des savoirs et expériences. Un accord novateur de collaboration conclu en 2013 par la FAO, l'Agence brésilienne de coopération technique et la Société brésilienne de recherche agricole permet à des experts de celle-ci de livrer leurs compétences techniques aux pays en développement via la FAO. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a également amplifié son aide à la coopération Sud-Sud dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique. Le PNUE a institué son mécanisme d'échange d'informations pour la coopération Sud-Sud, entretenant des liens avec le réseau de centres d'excellence qui œuvre à la réalisation des objectifs de la Convention et aide à l'application du Plan d'action pluriannuel pour la coopération Sud-Sud concernant l'utilisation de la diversité biologique aux fins du développement.

43. Les organismes du système des Nations Unies ont entrepris un certain nombre d'évaluations de leurs diverses activités relevant de la coopération Sud-Sud durant la période considérée. En 2012, le PNUD a évalué sa contribution à la coopération Sud-Sud et triangulaire durant la période 2009-2011. Les conclusions de l'évaluation et la réponse de sa direction ont guidé une formulation claire de la coopération Sud-Sud dans son plan stratégique pour 2014-2017. En 2012, la FAO a conduit un examen interne de ses 15 années d'action, lequel examen a repéré des domaines d'améliorations possibles en matière de mise en œuvre, surveillance et

¹² Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

évaluation de son programme de coopération Sud-Sud. Également durant la période considérée, l'ONUDI a entrepris des évaluations de ses centres de coopération industrielle Sud-Sud en Chine et en Inde, qui ont révélé des enseignements majeurs, notamment la nécessité d'insister sur le rôle du secteur privé dans le financement et le transfert de technologies.

44. D'autres domaines majeurs de l'aide sont notamment les activités de recherche et d'analyse concernant la coopération Sud-Sud. Un certain nombre de rapports influents ont été rédigés par les organisations du système des Nations Unies qui ont mis en exergue le potentiel toujours plus grand de la coopération Sud-Sud et triangulaire d'aide au développement durable et équitable dans les pays du Sud. Le *Rapport annuel sur le commerce et le développement* et le *World Investment Report* de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont suivi « l'essor du Sud » de plus près que toute autre ensemble de documentation spécialisée. Un certain nombre de rapports spéciaux de la CNUCED ont dégagé des traits particuliers de la coopération Sud-Sud, notamment le développement des biocarburants et la croissance du commerce international des produits de l'agriculture biologique. En 2013, la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, a publié un rapport révélant la possibilité pour les pays africains de créer des emplois et de promouvoir la transformation économique via une industrialisation fondée sur les produits de base.

45. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a institutionnalisé les trois piliers de son architecture multilatérale de soutien à la coopération Sud-Sud, à savoir : l'Académie mondiale de développement Sud-Sud, l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud et le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie. L'Académie, qui fournit des produits et services axés sur le savoir, a permis aux partenaires de développement d'accéder à plus de 13 000 experts du Sud ainsi qu'à une information sur plus de 300 réussites dans tous les domaines des objectifs du Millénaire pour le développement. Forte du coparrainage et de la participation active de 25 organisations des Nations Unies, Expo 2012, accueillie par l'ONUDI, a de nouveau constitué un tremplin puissant à l'échelle du système en vue d'être unis dans la réflexion, dans l'action et dans la fourniture. Lors d'Expo 2012, quelque 1 000 avocats et experts de la coopération Sud-Sud et triangulaire provenant des secteurs public et privé ont mis en vedette et contribué à une soixantaine des plus grandes réussites en matière de développement durable, avec pour objectif d'en accroître l'ampleur. Le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie, ayant recensé actuellement plus de 4 000 technologies transférables dans les domaines des logements à bon marché, de l'agriculture, de la santé, des énergies renouvelables et de l'environnement, a ajouté un service nouveau dédié pour aider à répondre à la demande en solutions politiques et technologiques susceptibles d'apporter d'importantes contributions à l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants ».

C. Secteur privé et société civile

46. Les sociétés basées dans les pays en développement ont transposé le programme Sud-Sud à une plus grande échelle et selon une approche plus efficace que tout autre groupe d'intérêt, mais elles ont également contribué à mettre en place des modes non viables d'extraction de ressources caractérisés par une diversification faible ou absente des économies locales. Des sociétés géantes basées dans les pays

du Sud qui commercialisent des produits de base, fabriquent divers produits de consommation et construisent des biens aussi divers que des usines, routes, barrages ou voies de chemin de fer ont constitué l'aspect le plus visible de la coopération entre les pays en développement. Passent en revanche inaperçues les multiples PME organisant le petit commerce qui resserre les relations de voisinage entre pays en développement. Par exemple, ces entreprises ont principalement contribué à porter à 60 % la part des produits manufacturés dans les échanges intra-africains. Dans la région Asie-Pacifique, on s'entend toujours plus à reconnaître que ces entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans toute stratégie de développement rapide des échanges Sud-Sud en biens et services, en particulier le tourisme. Le secrétariat de la CESAP a créé un groupe d'experts chargé de travailler à une stratégie de collaboration avec le secteur privé.

47. La création d'institutions par les gouvernements pour promouvoir la coopération Sud-Sud témoigne de leur prise de conscience que la loi de l'offre et la demande motive les liens Sud-Sud les plus décisifs. La Chine et l'Inde sont dotées de banques d'import-export appuyant les échanges avec d'autres pays en développement. Le Moyen-Orient est doté de la Banque islamique de développement de 44 milliards de dollars, créée par l'Organisation de la Conférence islamique à Djedda, en Arabie saoudite. Le portefeuille de prêts et d'investissements de la Banque couvre de nombreux pays islamiques en Afrique et Asie. Le Fonds arabe de développement économique et social de 9 milliards de dollars consent des prêts à des conditions libérales aux gouvernements et aux entreprises publiques et privées.

48. Les organisations de la société civile ont un rôle unique et irremplaçable à jouer dans toute la gamme de la coopération Sud-Sud. Leur action est particulièrement précieuse pour dynamiser et autonomiser les acteurs qui autrement serait laissés à l'écart du développement, ainsi que pour soulever des questions d'ordre moral et éthique qui sinon pourraient être ignorées. Bien que traditionnellement à but non lucratif, nombre d'organisations de la société civile axent la conception de leurs projets sur la logique du marché pour en assurer la viabilité économique. Par exemple, l'organisation « Innovation : Africa » encourage l'utilisation de l'énergie solaire en empruntant un modèle de micro-entreprises à Israël pour installer l'équipement correspondant dans les écoles rurales, les orphelinats, les cliniques médicales et les systèmes de pompage d'eau en Afrique de l'Est. À ce jour, chacun de ses 63 projets engendre des revenus suffisants pour financer sa propre maintenance et est surveillé à distance par des techniciens afin de réduire au minimum les frais de visite sur le terrain.

49. Autre exemple de la manière dont les organisations à but non lucratif adoptent des modèles axés sur le profit, l'East African Business Council, basé à Arusha, composé de 191 membres, notamment des associations faïtières, a pour vocation de s'intégrer à la Communauté d'Afrique de l'Est en sensibilisant les gouvernements à la nécessité de créer un bureau de statistique, ainsi que les institutions aux questions de surveillance économique, de respect et de mise en œuvre de la loi.

50. Les groupes locaux au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria, en Mauritanie, au Sénégal et en Sierra Leone participent à un programme régional appuyé par la Banque mondiale pour protéger la richesse de la biodiversité des pêcheries côtières. L'industrie de la pêche dans ces pays dégage, estime-t-on, des

recettes annuelles de 4,9 milliards de dollars et assure les moyens de subsistance de quelque 10 millions d'Africains au total.

51. Un réseau créé par l'Ethiopian Cities Association aide les administrateurs de 28 zones urbaines éthiopiennes à échanger expériences et enseignements tirés sur des questions telles que l'amélioration des taudis et la mise en œuvre de plans de rénovation urbaine.

V. Recommandations

52. Le monde traverse une période historique de transitions politique, économique et technologique marquée par un équilibre des forces au niveau mondial et le développement de technologies de pointes ouvrant de nouvelles possibilités pour orienter la coopération Sud-Sud vers l'élimination de la pauvreté, tâche la plus urgente à réaliser. Afin de tirer profit des nouvelles perspectives qu'offre la coopération Sud-Sud et de réduire au minimum les risques correspondants, les États Membres pourraient souhaiter :

a) Envisager les mesures requises pour renforcer la gouvernance de la coopération Sud-Sud dans le système des Nations Unies en renouvelant la composition et l'organisation des travaux du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud;

b) Favoriser les synergies entre la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud via des concertations sur les mesures à prendre davantage axées sur les éléments factuels concernant les questions interdisciplinaires stratégiques, comme la fourniture de biens publics et la mise en œuvre des sciences, de la technologie et de l'innovation dans la poursuite du développement durable;

c) Stimuler les approches multilatérales de la coopération Sud-Sud via des contributions financières au Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et exhorter le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et les autres entités des Nations Unies à mobiliser leurs synergies afin d'intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans l'orientation générale de leurs activités opérationnelles au service du développement;

d) Renforcer les institutions existantes chargées de gérer la coopération Sud-Sud et créer de nouveaux mécanismes, s'il y a lieu, afin de mieux répondre aux aspirations du Sud à se faire davantage entendre et de traduire la solidarité Sud-Sud par des mesures pratiques en réponse aux déficits d'infrastructures et à l'évolution démographique rapide du Sud appelant de nouvelles solutions aux besoins de plusieurs milliards de gens toujours privés d'accès à l'électricité, à l'eau salubre, à l'assainissement et à de nombreux autres biens et services essentiels;

e) Accroître l'aide à la coopération triangulaire, l'accent étant mis sur des priorités communes en matière de développement avec la participation des partenaires du Nord et du Sud au niveau des gouvernements, de la société civile et du secteur privé;

f) Renforcer la cohérence et la coordination de l'aide du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud en augmentant les ressources,

notamment humaines, pour améliorer l'efficacité du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud dans la fourniture de services de secrétariat au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud ainsi que dans la concertation avec les autres organisations et institutions du système des Nations Unies, en vue de stimuler la mise en œuvre du cadre de directives opérationnelles régissant l'aide du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire.
